

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Bureau de vote

Le conseil municipal rappelle que tout ayant-droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non-permanent du bureau électoral.

Le bureau de vote à l'occasion des votations du 29 novembre prochain se présente comme suit: Walther Michel (président), Maniaci Laurence (secrétaire), Evalet Vincent, Fasnacht Alan, Da Fonseca Fanny, Cuche Emilie (membres), Corpataux Lydia (suppléante).

Noël des aînés remplacé

Compte tenu de la situation sanitaire et des restrictions imposées sur les rassemblements de personnes, le Conseil municipal a décidé de remplacer le Noël des aînés par un petit cadeau. Les commerçants du village ont été contactés pour composer une attention qui sera distribuée vers mi-décembre à toutes les personnes concernées qui vivent seules ou en couple. Nous espérons ainsi d'une part faire un geste appréciable envers toutes les personnes âgées et d'autre part soutenir le commerce local qui assure notre approvisionnement au quotidien.

Situation sanitaire

Compte tenu des nombreux cas de transmission du coronavirus dans la région, un appel à la plus grande prudence est à nouveau lancé. Il faut impérativement limiter les contacts au strict nécessaire et respecter les distances et l'hygiène des mains. Le port du masque est obligatoire dans les lieux publics fermés et il est recommandé de le porter dès que les distances ne peuvent pas être respectées. Les locaux et les services communaux restent ouverts et accessibles, mais là aussi, toutes les restrictions cantonales et fédérales doivent être respectées afin de se protéger les uns les autres.

Assemblée municipale

L'assemblée municipale est prévue le lundi 14 décembre. Elle est maintenue en forme présentielle, mais les chaises seront disposées de manière à respecter des distances suffisantes et les masques seront obligatoires pendant la durée de l'assemblée. La salle polyvalente est assez grande pour assurer la sécurité de chacun(e), d'autant qu'il n'y a pas de partie festive ou apéritif. A l'ordre du jour, nous aurons notamment les comptes et le budget et des décomptes de crédits.

Représentation

Nicolas Bürgi s'est rendu le 11 novembre à l'assemblée du syndicat de l'école secondaire du Bas-Vallon.

Chauffage à distance

Une étude pour un chauffage à distance va être effectuée ces prochains mois dans le secteur de l'école en collaboration avec la Bourgeoisie. Un montant correspondant a été inscrit au budget 2021.

Déchetterie

Ces dernières semaines, différents dépôts non-conformes ont été relevés au point de collecte près de la Fromagerie. Des récipients en plastique tels que lessive liquide ou autre ont par exemple été déposés à côté du conteneur à PET. Ce genre de récipients n'ont pas leur place dans le recyclage du PET mais doivent être éliminés dans les sacs destinés à l'incinération. Des sacs en papier ont aussi été retrouvés dans les conteneurs à métal, ou encore d'autres déchets et appareils ménagers. Un appel est lancé pour le respect des différents conteneurs. Seuls le fer blanc, l'aluminium, le verre et le PET doivent être déposés. Tous les autres déchets sont à éliminer selon le memento envoyé chaque année dans chaque ménage. Nous vous remercions de respecter le travail de nos employés

communaux qui sont contraints de ramasser et éliminer eux-mêmes ces déchets non-conformes.

